



Les Amis de  
Brigitte Fouré

# COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE BRIGITTE FOURE

Lundi, 30 mai 2011

Le 30 mai 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire, régulièrement convoquée, s'est tenue à partir de 18h30 dans l'Espace Dewailly, amphithéâtre Jean-Cavaillès.

Sur les 323 adhérents à jour de cotisation, 65 étaient présents et 4 excusés, dont le Président Jean-Christophe Parisot.

La séance a commencé par un court hommage et une minute de silence en l'honneur des membres de l'association récemment décédés : Andrée Harmand, Jean-Paul Dollé, Marc Lefèvre, Nisso Pélosof et Léon Lamotte.

L'assemblée générale a donc ensuite régulièrement délibéré sur la modification des statuts.

Après discussion, les modifications suivantes ont été apportées :

**Article 1 des statuts** : à propos du nom de l'association.

Il a donc été proposé de remplacer le nom initial de l'association (Association des Amis de Brigitte Fouré – Votre députée européenne) par :

Proposition 1 : Association des Amis de Brigitte Fouré – Ensemble, pensons l'avenir !

Proposition 2 : Association des Amis de Brigitte Fouré – Nouvelle Energie pour Amiens.

La proposition 1 a recueilli 24 voix.

La proposition 2 a recueilli 44 voix.

La proposition 2 a donc été adoptée.

**Article 6 des statuts** : Toilettage relatif au montant des cotisations.

Adopté à l'unanimité.

**Article 9 des statuts** : Toilettage relatif à la composition du conseil d'administration.

Adopté à l'unanimité.

**Article 11 des statuts** : Procédure de dépôt des candidatures au Conseil d'administration et élection du bureau.

Après discussion, la proposition de modification est adoptée à l'unanimité.

Le bureau de l'association est chargé des démarches officielles et notamment de la publication au Journal Officiel de la République Française.

L'Assemblée Générale extraordinaire s'est poursuivie avec le compte-rendu du voyage affectué à Auschwitz et Cracovie du 11 au 13 novembre 2010.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Extraordinaire a pris fin à 20h15 avec le verre de l'amitié.

**Rédigé à Amiens le 1<sup>er</sup> juin 2011 par Brigitte Fouré, Membre de droit du Conseil d'Administration de l'association.**

**Validé par le Conseil d'Administration du 15 juin 2011.**